

Bien sûr qu'il faut une loi interdisant la burqa sur l'ensemble du territoire !

Après de longs mois de débat, le Président Nicolas SARKOZY a tranché le 21 avril 2010, il y aura une loi interdisant le port du voile intégral dans tout l'espace public.

Voilà enfin, une décision courageuse qu'il faut saluer et soutenir au nom du respect et de la dignité de la femme.

Un projet de loi sera déposé au mois de mai à L'Assemblée Nationale pour être débattu et voté dans le courant du mois de Juillet 2010.

Les réactions de la classe politique n'ont pas tardé après la décision de fermeté prise par Nicolas Sarkozy sur le port du voile intégral.

Vous observerez que la Gauche égale à elle-même, incapable de choisir une position de principe sur cette question sociétale ne peut que déconcerter les républicains de progrès et les mouvements féministes.

Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP : *“Une interdiction claire, nette et lisible du port du voile intégral dans tout l'espace public et pas seulement dans les services publics est le meilleur choix”. “Il faut absolument une interdiction totale parce qu'on ne peut pas avoir deux poids deux mesures entre services publics et voie publique”. “La question de la sécurité est un élément important, mais la question de la dignité de la femme est primordiale pour traiter ce sujet et elle impose l'interdiction totale”.*

Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la République: *“le gouvernement ne doit pas céder. Proposer une loi d'interdiction générale du port du voile intégral est une bonne décision”. “Face à une gauche froussarde et souvent hypocrite sur le sujet, face à des parlementaires UMP parfois ambigus, il lui appartient de mettre un terme à cette pratique*

moyenâgeuse qui trouble l'ordre public et n'a rien à voir avec la religion musulmane".

André Gerin, député communiste du Rhône : "Je me réjouis que le gouvernement ait pris cette décision de projet de loi dans la continuité de la mission parlementaire". "J'ai toujours été convaincu que l'on peut interdire dans l'espace public en général le fait d'avoir le visage couvert. Ça ne concerne pas seulement la question du voile intégral. Ça va être quelque chose d'important pour nouer le dialogue avec l'ensemble des musulmans et combattre les dérives communautaristes et intégristes".

Laurent Fabius, ancien Premier ministre PS: "Je suis très hostile à la burqa, qui ne correspond pas à notre conception des droits de l'Homme. La position du Conseil d'Etat en la matière -interdire la burqa dans les services publics- me semble raisonnable. Celle de M. Sarkozy -une interdiction générale- ne paraît pas conforme au droit et risque d'être inapplicable (...) Nicolas Sarkozy choisit la stratégie de la tension. Or le rôle d'un président de la République n'est pas de créer des tensions dans son pays, mais d'essayer de résoudre les problèmes".

Le député PS **Pierre Moscovici** a jugé, jeudi 22 avril 2010, que le projet d'interdire totalement dans l'espace public le voile intégral était un "passage en force face à la Constitution" et qu'il s'agissait d'une "loi de stigmatisation" risquant d'être "inapplicable".

Roger-Gérard Schwartzberg, président d'honneur du PRG: "MM. Sarkozy et Fillon ont le mérite d'assumer leurs responsabilités sans se défausser sur une proposition de loi". Le voile intégral "est incompatible avec le principe de liberté et de dignité de la femme ainsi qu'avec l'égalité des sexes" et "n'est pas conforme au principe de laïcité".

Les associations :

Sihem Habchi, présidente de Ni Putes ni Soumises : "C'est la victoire des femmes, c'est le début d'une nouvelle page pour l'émancipation des femmes des quartiers populaires à qui on va proposer autre chose que l'enfermement ou la mort sociale".

“Aux législateurs, je demande du courage politique pour voter une loi de protection et d’émancipation des femmes. Qu’on entende la voix de celles qui luttent contre le fascisme vert !”. Elle incite d’ailleurs les parlementaires *“à venir sur le terrain pour voir ce que le renoncement politique a fait dans les quartiers et comment l’islam a été instrumentalisé”*.

Par ailleurs, ce *“n’est pas un sujet franco-français, les femmes du monde entier nous regardent et attendaient cette décision courageuse”*, dit-elle citant notamment la journaliste Loubna Ahmed al-Husseïn, condamnée récemment au Soudan pour avoir porté un pantalon jugé *“indécent”*.

SOS Racisme : *Cette décision serait “contraire à la Constitution et à la convention européenne des Droits de l’Homme”. Selon l’association, elle “montre que le débat sur la burqa, bien loin de s’intéresser au sort des femmes qui seraient victimes de cette pratique, est empreint d’une logique populiste contraire aux valeurs du vivre ensemble que chacun prétend pourtant défendre”*.

L’association estime que les responsables politiques seraient *“plus crédibles”* s’ils luttèrent plutôt contre *“les logiques de ségrégation et de discrimination”* ou s’ils *“évitaient de ne traiter certaines populations qu’à travers le prisme de leur appartenance ethnique ou religieuse”*. *“Lutter pour le droit des femmes, écrit encore SOS Racisme, est indissociable du combat antiraciste mais le présent projet de loi ne poursuit en aucune façon cette finalité (...). Il s’inscrit tout au contraire dans un contexte de stigmatisation dont les responsables politiques sont en tous points responsables”*.